

COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

2023
Numéro 6



dossier

A mi-mandat, où en
sont les grands projets
de la com' com' ?



En bref
Les dernières actualités



Culture
Réhabilitation du cinéma
intercommunal "La Viouze"

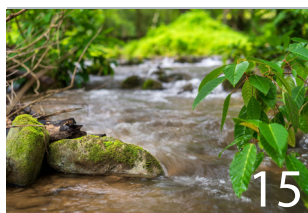


Transition Écologique
La mobilité décarbonnée

numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
secretariat-general@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 99 19
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 91 77
- MICROCRÈCHE
microcreche@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 33 99 37
- RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS
ram@comcom-csm.fr
Combronde - tél. : 04 73 97 36 67
Manzat - tél. : 04 73 86 52 07
- CENTRE AQUATIQUE
piscine@comcom-csm.fr
tél. : 09 65 01 64 38
- CINÉMA "LA VIOUZE"
cinema@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE
lapasserelle@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 33 35 76
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 99 28
- CIAS - ACTION SOCIALE
cias@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 67
- EHPADS INTERCOMMUNAUX "LES ORCHIS" - COMBRONDE
ehpad-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 11 53
- LES ANCIZES-COMPS
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 81 59
- "LE MONTEL" - MANZAT
ehpad-manzat@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 57 45

sommaire



n° 6 septembre 2023

- 04 | En bref
- 07 | Dossier
A mi-mandat, où en sont les grands projets de la com' com' ?
- 13 | Les grands chiffres
Budget 2023
- 14 | Culture
Le cinéma "La Viouze" : réhabilitation de l'équipement
La Passerelle - salle de spectacle
- 15 | Transition Écologique
La mobilité décarbonnée
Étude de renaturation de la Morge amont à Manzat et du ruisseau des Bucailles à Combronde

édito

Cet été, nos communes ont été, un peu partout en France, le théâtre de troubles graves. Les symboles de notre République, des bâtiments publics, scolaires, culturels, sportifs et sociaux ont été la cible d'injustifiables et violentes dégradations. Des élus ont été agressés. Notre démocratie a vacillé ! Je sais que de tels agissements sont l'expression d'une minorité. Je sais aussi que nos territoires périurbains et ruraux sont épargnés. Mais combien de temps, encore ? Nous devons donc rester vigilants. Nous devons tous nous mobiliser pour que notre République soit respectée, pour que les services publics que l'on vous propose puissent, demain, encore fonctionner. A mi-mandat, je vous assure que chaque jour, vos élus et les 350 agents communautaires s'attachent, avec force, persévérance, enthousiasme et sens de l'intérêt général, à proposer des services qui répondent à vos besoins ; chacun veut rendre, par son action et son investissement, le territoire de *Combrailles, Sioule et Morge* dynamique et vivant.

Aujourd'hui, de nombreux chantiers sont lancés, des études pour préciser les projets de demain sont menées, des animations et des activités vous sont proposées par toutes les forces vives du territoire. Soyons fiers de ce que nous avons fait, ensemble, ces dernières années ! Soyons ambitieux, mais réalistes et pragmatiques, dans nos actions à venir. Notre collectivité doit avoir les moyens de rester une communauté de services à destination de celles et ceux qui habitent le territoire. Elle doit aussi être en mesure d'accueillir de nouvelles populations, de nouvelles activités économiques et associatives. Et puis, comment ne pas vouloir poursuivre dans le sens d'une transition écologique partagée, simple et efficace (production d'énergies renouvelables, rénovation thermique de nos équipements...), aux « résultats » tant immédiats qu'à plus long terme.

Je peux vous assurer qu'à *Combrailles, Sioule et Morge*, communes et communauté de communes vivent dans un esprit de concertation, de complémentarité et de solidarité.

Pourvu que jamais les agissements de violence, rencontrés dans notre pays en début d'été, ne viennent entraver le développement de notre « jeune » communauté de communes, et ne viennent rompre les liens de fraternité, de convivialité que chacun a tissés avec son voisin. Comptez sur moi et sur l'équipe qui m'entoure pour rester attentif et agir pour le bien-vivre en Combrailles.

Sébastien Guillot
Président de Combrailles, Sioule et Morge



ZONE D'ACTIVITÉS DU Parc de l' Aize



Parc de l'Aize - ZAC 2
La deuxième tranche de travaux vue du ciel

Situé sur la commune de Combronde, le Parc de l'Aize compte 2 zones aménagées : la ZAC 1, directement gérée par la com' com', et la ZAC 2 gérée par le Syndicat Mixte du Parc de l'Aize composé de la com' com' et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce système de gestion permet au Parc de l'Aize d'être reconnu d'intérêt régional, un véritable atout en terme de visibilité. Qui plus est, labellisé "Zone d'activités clés en main", il est également mis en avant et reconnu au niveau national. Le développement du Parc de l'Aize est donc un enjeu non négligable pour l'implantation de nouvelles activités économiques. Aujourd'hui, une deuxième tranche de travaux (sur 6 prévues) est engagée, pour répondre à l'augmentation des demandes d'installation sur la zone. Ainsi, la viabilisation des terrains et la voirie ont d'ores et déjà été réalisées. D'ici janvier 2024, des travaux paysagers avec notamment la plantation de 25 arbres le long de la route départementale et l'installation de poteaux en bois viendront officiellement clore ces travaux. A l'heure actuelle, 3 lots (un de 6,5 Ha, un second de 2,4 Ha et un troisième de 2,2 Ha) sont disponibles à la vente.

LE SBA, ou l'économie circulaire appliquée à vos déchets

Face au succès de son 1^{er} pôle de valorisation implanté à Lezoux, le SBA continue de semer les graines de l'économie circulaire. Début juin 2023, le 2nd pôle du SBA a ouvert ses portes au public. Situé sur le Parc de l'Aize, à Combronde, ce nouvel équipement est en totale rupture avec le modèle de déchèterie déjà existant. Déposez les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, récupérez ce que vous voulez gratuitement... Lionel Chauvin, Président du SBA précise : "Ici, la priorité est donnée au réemploi, puis au recyclage pour réduire la quantité de déchets non recyclables." Ce nouveau pôle de valorisation offre aujourd'hui une place toute particulière aux déchets, sur le modèle de l'économie circulaire mais aussi et surtout davantage de services aux usagers, des facilités de stationnement et de circulation et un maximum de sécurité. Une végétation permettra aux usagers de

déposer leurs déchets verts en accès libre, en dehors des heures d'ouverture du pôle, les lundis, dimanches et jours fériés.



Pôle de valorisation - SBA
Parc de l'Aize, rue de Belgique
63 460 Combronde

Le Parc des Volcans PRÊT À ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES

Idéalement située à proximité de l'aire d'autoroute de Manzat, à la sortie de l'autoroute A89, la nouvelle zone d'activités "Le Parc des Volcans" est prête à accueillir les entreprises désireuses de s'installer sur le territoire.

Six terrains de 1 300 à 13 000 m² sont disponibles à la vente.

VOTRE CONTACT ÉCONOMIQUE

Service développement économique
07 64 71 32 91
developpement-eco@comcom-csm.fr



ENTREPRISES

Salon de beauté
Natur'Elle et Lui

De nouvelles entreprises s'installent sur le territoire de la com' com'

Le territoire de la com' com' Combrailles, Sioule et Morge est attractif et dynamique. Depuis le début d'année, le paysage économique a connu de nombreuses arrivées ou reprises d'activité :

- FP Color, fabrication de jouets, à Combronde
- Fromagerie Les Buchailles à Combronde, avec la création d'une cave à vin
- Marret Courtage, courtier d'assurances à Combronde
- Willy Mista Plomberie à Manzat
- Bar-restau' la Piliperie à Manzat
- L'Ananas Filant, pour de la broderie fun, à Charbonnières-les-Vieilles
- La Boîte à Souliers à Saint-Georges-de-Mons
- Audioprothésiste à Saint-Georges-de-Mons
- Boucherie-charcuterie Les Saveurs Auvergnates à Saint-Pardoux
- Natur'Elle Et Lui, institut de beauté à Manzat
- La Chaumière à Charbonnières-les-Vieilles
- Hôtel-restaurant "Le Saint-Georges" à Saint-Georges-de-Mons

Certaines de ces entreprises ont pu bénéficier du Fonds A89 pour leur installation, la reprise ou le développement d'une nouvelle activité. Vous souhaitez en savoir plus sur cette aide ? Contactez le service développement économique (voir coordonnées plus haut).

Projection de l'équipement



CENTRE AQUATIQUE

Un parking sous ombrière photovoltaïque

Le Centre Aquatique intercommunal de Combrailles, Sioule et Morge disposera dès le premier trimestre 2024 d'un nouveau parking de 42 emplacements pour véhicules légers (VL) et 3 pour autocars. Une ombrière photovoltaïque, d'une puissance de 132 kWc, abritera les deux-tiers des places VL. Huit places seront pré-équipées afin de recevoir ultérieurement des bornes de recharge pour véhicules électriques. Le montant total de cette opération est estimé à un peu moins de 600 000 € HT, dont 100 000 € pris en charge par l'Union Européenne (LEADER). Soixante-dix pourcent de la production de cette centrale photovoltaïque alimenteront le Centre Aquatique en autoconsommation (soit 33% de la consommation électrique totale), le surplus de production sera revendu à EDF-OA. L'investissement devrait être rentabilisé en 15 années.



VIADUC DES FADES

Vous avez 6 minutes ? Afin de poursuivre le projet de valorisation touristique autour du viaduc des Fades et de la gare des Ancizes-Comps, la com' com' a ouvert une enquête en ligne : Quel est votre avis concernant une offre de restauration au sein de l'ancienne gare des Ancizes-Comps ?

L'enquête est disponible jusqu'à fin octobre 2023 !



13 ANIMATIONS
SUR VOTRE TERRITOIRE



La Semaine Bleue à Combrailles, Sioule et Morge revient pour la 4^{ème} année consécutive du **2 au 6 octobre 2023** sur l'ensemble du territoire. Elle s'adresse aux jeunes retraités, aux seniors, avec pour thème : *"Vieillir ensemble, une chance à cultiver !"*.

Cette thématique vise à promouvoir l'idée que vieillir ensemble est une opportunité, en impliquant les jeunes retraités, les seniors et la nouvelle génération. Organisée par le CIAS de Combrailles, Sioule et Morge, cette semaine est l'occasion de découvrir de nouvelles activités et de favoriser les échanges entre les générations.

Au programme, des activités variées et ludiques, organisées en partenariat avec les services Jeunesse, Restauration collective, Sport et Culture de la com' com' ainsi que les EHPADs, sans oublier les associations musicales des Ancizes et de Combronde.

La participation aux activités est gratuite (excepté Bus des Montagnes) et sur inscription. Un moment de convivialité sera organisé après chaque activité. N'hésitez pas à vous inscrire et à venir découvrir nos activités !

Un transport est disponible, pour l'ensemble des activités de la semaine bleue pour les habitants du territoire.

Centre Intercommunal d'Action Sociale
cias@comcom-csm.fr
04 73 97 19 67

Le programme de la semaine est disponible dans votre mairie, ou sur le site internet de la communauté de communes : www.combrailles-sioule-morge.fr, dans la rubrique "événement".



LE FUTUR EHPAD INTERCOMMUNAL

Débutée en Juin 2022, la construction de l'EHPAD intercommunal situé sur la commune des Ancizes-Comps bat son plein. Aujourd'hui, la quasi-totalité de l'ensemble des bâtiments est sortie de terre.

L'EHPAD se divise en 4 zones : 3 zones accueilleront respectivement 14, 14 et 13 chambres individuelles, tandis qu'une quatrième sera consacrée aux espaces communs tels que la salle à manger, les bureaux du personnel et les locaux techniques.

Les travaux de voirie, débutés cet été, permettent la création d'un rond point au croisement de la Brousse et de la Route des Fades, la création d'une nouvelle voie d'accès à l'EHPAD et d'une contre-allée à proximité de l'école maternelle.

Le président et les membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale se sont rendus sur place, à l'occasion d'une visite dirigée par l'architecte en charge du projet. Ce moment a aussi été l'occasion de constater l'avancée des travaux, qui devraient toucher à leur fin en juin 2024.



BILAN DE MI-MANDAT



LA COM' COM' DOIT PROPOSER LES MÊMES SERVICES QUE CEUX PROPOSÉS EN VILLE

SÉBASTIEN GUILLOT
Président

de Combrailles, Sioule et Morge

Comment ont été choisis vos grands axes politiques en début de mandat ?

La communauté de communes et ses 29 communes n'avaient, en 2020, que 3 ans de vie commune. Il n'était pas question de révolutionner ce qui était en cours de construction, mais il était en revanche nécessaire de formaliser le projet voulu pour notre territoire. Très vite un axe a fait le consensus : la com' com' doit proposer les mêmes services publics que ceux proposés en ville, du plus jeune âge à la fin de vie, en passant par les activités de loisirs. En matière de transition écologique, la concrétisation de nos actions et de notre démarche participative s'inscrivait dans une logique de continuité ; nous devons bien ça aux générations futures. Et enfin, la relance de l'accueil d'entreprises s'imposait pour deux raisons : bénéficier d'emplois sur le territoire et avoir de nouvelles retombées économiques et fiscales.

Vous avez été élu président, en juillet 2020. Quel bilan tirez-vous de votre action depuis cette élection ?

Je n'oserais pas dire que le bilan est parfait ! Notre volonté de « bien faire » s'est heurtée à des crises successives, sanitaire, économique puis énergétique. Nous avons essayé de maintenir le cap avec un exécutif soudé et des élus locaux impliqués. Notre territoire peut aussi compter sur l'engagement des agents – 350 collaboratrices et collaborateurs – qui agissent tous les jours pour répondre au mieux aux besoins de la population et pour rendre nos communes attractives. Les administrés bénéficient de services efficaces, utiles et de qualité. J'en suis fier ! Ensuite, je suis bien entendu satisfait de

constater que des projets deviennent « réalité » : construction de l'EHPAD, mise en œuvre de la centrale photovoltaïque de Queuille, gérée par la collectivité, aménagements réalisés pour nos sites touristiques emblématiques comme le Gour de Tazenat, adaptation des locaux ALSH sur le site de la Passerelle à Pouzol pour accueillir une partie des jeunes du territoire...

Le Projet de territoire a été voté en 2021. Dans le contexte actuel, la com'com' a-t-elle les moyens d'atteindre ses objectifs ?

Conjointement au vote de notre Projet de territoire, nous avons presque unanimement partagé une stratégie financière devant permettre de mener nos actions. Les diverses crises traversées, notamment celle de l'énergie, les multiples réformes fiscales imposées aux collectivités et les diverses mesures décidées au niveau national ont un peu rebattu les cartes. Certes, nous avons assumé une hausse de la fiscalité sur les ménages. Certes, de nouvelles ressources liées au développement de l'activité économique sont là. Mais est-ce suffisant pour avoir les moyens de notre ambition ? Les mois qui arrivent le diront. Comme je m'y étais engagé, nous allons avoir cette fameuse "clause de revoyure" à mi-mandat. Des choix seront à faire tant sur nos ressources financières que sur nos dépenses mais le maître-mot devra toujours être le même : rester une communauté de communes de services.

Quels projets vous tient-il le plus à cœur de réaliser d'ici 2026 ?

Au cours des 3 prochaines années, il faut concrétiser les opérations engagées : permettre à nos artisans et à de nouvelles

sociétés de s'installer durablement, assurer la production d'1/3 des besoins électriques du Centre Aquatique avec la mise en service d'ombrières photovoltaïques sur parking... Cependant, j'aimerais particulièrement que le pôle Enfance-Jeunesse prévu sur la commune de Beauregard-Vendon voie le jour. Ce dossier, je l'avais engagé en 2017, quand j'étais alors vice-président. Et puis, il y a tous ces sujets qui feront le territoire de demain : la planification de nos opérations d'énergies renouvelables, les projets touristiques, toutes les actions culturelles et sportives accessibles à tous.

Renforcer le lien entre communes et com' com' était un de vos engagements forts. Où en êtes-vous de cette thématique ?

Il avait semblé important, après avoir subi la fusion de 3 territoires, pour n'en constituer qu'un seul, d'établir un pacte de gouvernance où communes et com' com' trouvent chacun leur place. Aujourd'hui, je sens une confiance un peu plus grande entre les communes et la com' com' dans les sujets traités. Le dialogue est constant et constructif. Des services communs sont proposés aux communes (urbanisme, gestion des ressources humaines...), autant de sujets traités pour les communes qui le souhaitent, par la communauté de communes mais toujours sous la responsabilité du maire. Et puis, je n'oublie pas que dernièrement la solidarité s'est exprimée avec une commune en difficulté financière. Le lien avec les communes doit aussi être de mise quand tout ne va pas bien. Ce lien entre communes et communauté de communes se construit un peu plus chaque jour, en tout cas j'œuvre en ce sens !

DIDIER MANUBY, 1^{er} vice-président en charge de la solidarité, de la santé et du social

En 2020, nous nous étions engagés à favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Pour cela, il a fallu renforcer l'attractivité du métier d'aide à domicile, mais aussi être acteur sur les problématiques de soins, avec le contrat local de santé et des actions de prévention. Pour répondre à ces engagements, le CIAS a amélioré le suivi bénéficiaires/aides à domicile, réorganisé le service, créé des partenariats avec d'autres structures et mis en place des actions de santé à destination de tous les publics.

Aujourd'hui, le CIAS, ce sont près de 60 agents qui accompagnent plus de 400 bénéficiaires sur le territoire. Cet accompagnement se traduit par la livraison de 43 000 repas, des activités animées par les agents, l'organisation de la Semaine Bleue qui propose des animations aux seniors, le développement des actions de prévention pour les seniors, des actions en faveur des personnes les plus défavorisées grâce au pôle solidarité/santé ainsi que des distributions de colis d'urgence alimentaire en partenariat avec la Banque Alimentaire.



"[...] renforcer l'attractivité
du métier d'aide à domicile [...]"

Le CIAS gère aussi 3 EHPADs qui portent des projets communs comme la télémedecine, des actions de prévention et qui hébergent 102 résidents.

Les prochains défis sont : la fin de la construction du nouvel EHPAD aux Ancizes-Comps, dont l'ouverture est prévue à la fin du premier

semestre 2024, la mise en place d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, document unique qui formalise le fonctionnement des EHPADs avec les instances tarifaires, le Conseil départemental du Puy-De-Dôme et l'Agence Régionale de Santé. Nous devons bien ça à nos aînés !

GRÉGORY BONNET, 2^{ème} vice-président en charge de la transition écologique, de l'eau et de la forêt

Combrailles, Sioule et Morge a effectué trois grandes actions en faveur de la transition écologique :

- la création du « Festival des possibles » et du « Club climat-environnement » qui ont vocation à engager tous les acteurs du territoire dans la transition écologique
- les actions de réduction de nos consommations avec par exemple le Contrat de Performance Énergétique sur le Centre Aquatique et le SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat).
- la mise en œuvre des contrats territoriaux de rivière « Sioule-Andelot » et « Morge-Buron-Merlaude » qui nous permettent de mener des actions de protection, restauration et valorisation sur tous les cours d'eau de nos deux bassins versants.

La com' com' s'engage dans le développement des énergies renouvelables (EnR) depuis 2020. Avec la création de la struc-

ture Soleil de la Viouze, nous disposons d'un outil opérationnel pour développer des productions massives. Ainsi, en 2023, nous avons mis en service, à Queuille, notre premier centre photovoltaïque au sol, 5MW en revente total, puis une seconde en autoconsommation territoriale de 650KW. Nous développons désormais deux autres centrales pour une puissance d'environ 10MW (soit la consommation électrique de près de 6600 habitants).

Nous accompagnons également les autres porteurs de projets sur le territoire et notamment notre acteur citoyen historique local, Combrailles Durables. Nous faisons actuellement aboutir deux autres initiatives : l'opération Solaire-Dôme, soit l'implantation de 28 centrales photovoltaïques de 9kw sur des toitures de bâtiments communautaires et communaux, ainsi que l'installation d'une ombrière photovoltaïque en parking qui viendra alimenter le Centre Aquatique.

Enfin, nous réalisons en 2023 le premier Schéma de Développement des Énergies Renouvelables et de récupération du Puy-de-Dôme. Ce SDEnR+R va nous permettre, communes et com' com', de planifier et organiser les développements sur notre territoire tout en répondant aux obligations nées de la loi APER (Accélération de la production des EnR).

La com' com' est reconnue territoire pilote au niveau départemental sur la transition énergétique.

Les prochains objectifs fixés d'ici à 2026 : mettre en œuvre toutes les actions du PCAET (28 fiches) tout en mobilisant encore plus largement les acteurs (citoyens, associations, entreprises...), développer des projets innovants tel que celui de la valorisation de la chaleur fatale du site Aubert et Duval pour le chauffage de bâtiments, mais aussi porter des actions pour des mobilités alternatives et des alternatives à la mobilité.

"[...] La com' com' est reconnue
territoire pilote au niveau
départemental sur
la transition écologique. [...]"



CATHERINE BISCARAT, 3^{ème} vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse

Le schéma directeur pour l'Enfance-Jeunesse 2020/2026 a défini plusieurs axes prioritaires, dont en premier lieu, la restructuration des pôles Enfance-Jeunesse, afin d'assurer un maillage sur tout le territoire de Combrailles, Sioule et Morge et de ne plus réaliser les activités ALSH dans les locaux scolaires. Un certain nombre de travaux en lien avec cette restructuration ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. L'extension et restructuration du pôle de « La Passerelle » sont achevées et les locaux ont été inaugurés en 2022.

D'autres chantiers sont à l'étude à Beauregard-Vendon et à Saint-Georges-de-Mons. Sur cette dernière commune, l'implantation du nouveau pôle ALSH se fera sur le terrain jouxtant le Centre Aquatique. Le concours d'architecte a été lancé et un premier jury a choisi les 3 architectes qui présenteront leur projet au mois d'octobre. A Beauregard-Vendon, le permis de construire pourrait être déposé à l'automne et un lancement du marché d'appel d'offres début 2024 serait envisageable si le financement du projet s'avère satisfaisant au regard des contraintes budgétaires.

Ensuite, pour les jeunes de 12 à 16 ans, le pôle ados s'étoffe, avec 3 sites déjà existants : Les Ancizes, Beauregard-Vendon, Champs auxquels s'ajoute Manzat en septembre 2023. Autour d'un référent et d'animateurs formés à l'accueil des préadolescents, les jeunes découvrent, dans les locaux dédiés, l'autonomie dans la réalisation d'actions et de projets. Ils peuvent aussi participer à des soirées à thème, des sorties ludiques et culturelles.

Concernant la petite enfance, afin d'anticiper le départ à la retraite de près de 20 % des assistant(e)s maternel(le)s d'ici 2027 et la faible attractivité du métier, il a fallu développer le volet information et formation sur les métiers de la petite enfance. Les services ont notamment participé au salon de l'emploi et ont organisé des réunions de découverte du métier. Pour les professionnels déjà en activité, l'analyse de la pratique professionnelle a été mise en place ainsi qu'une forte incitation à participer à des sessions de formation continue.

"[...] accompagner les adolescents dans
la découverte et l'autonomie, grâce à la
réalisation d'actions et de projets [...]"

MICHAËL BARÉ,
4^{ème} vice-président

en charge de l'économie
et du développement local

L'échelon intercommunal est devenu un acteur fondamental du tissu économique local. Alors que plus de 90 % des communes de communes disposent aujourd'hui d'un service « dédié », l'exécutif élu en 2020 a souhaité proposer et assumer un choix fort par la réorganisation et le renforcement de l'équipe en charge du développement. Dans le cadre du nouveau projet de territoire, une stratégie a été définie avec comme préoccupation majeure, la cohérence de l'espace à aménager et du foncier à proposer aux entreprises. Très logiquement, chacune des neuf zones du territoire peut avoir sa « vocation ». Ainsi, une entreprise d'une certaine envergure peut être orientée sur le Parc de l'Aize désormais labellisé Zone Industrielle Clés en Mains, alors qu'un artisan à vocation plus locale peut être orienté sur les autres zones communautaires.

"[...] une préoccupation majeure : la cohérence de l'espace à aménager et du foncier à proposer aux entreprises [...]"

La première moitié du mandat a été marquée par un solide travail de prospective, des promesses et des ventes de terrains. Désormais, la dynamique se poursuit et se concrétise par des installations en cours et à venir. Parallèlement à la gestion du foncier, un service d'accompagnement très précis est proposé à l'ensemble des artisans et entreprises du territoire. Désormais guichet unique du « Fonds A89 », Combraille, Sioule et Morge optimise, simplifie et clarifie les conditions d'application de l'aide financière directe aux professionnels.



JEAN-PAUL POUZADOUX,
6^{ème} vice-président

en charge des infrastructures
et du sport

Notre politique bâtiminaire repose sur trois piliers. Tout d'abord, entretenir nos bâtiments existants et vendre nos bâtiments qui ne sont plus utilisés. Ensuite, rénover de manière réfléchie et responsable. Cela permet notamment de réaliser des économies de fonctionnement (énergie) et réduire notre empreinte carbone. Enfin, avec pour objectif de renforcer nos services à la population, construire des bâtiments écoresponsables en optimisant les financements. La réduction des coûts de fonctionnement bâtiminaire reste un objectif permanent.

JOSÉ DA SILVA,
5^{ème} vice-président

en charge de l'habitat, de
l'urbanisme et des finances

La première action de ce mandat a été de renforcer l'animation en vue de favoriser la rénovation de l'habitat. Deux thématiques : lutter contre la précarité énergétique et lutter contre la perte d'autonomie des plus fragiles. Le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), avec un technicien sur le territoire, permet d'apporter une aide et des renseignements aux ménages qui souhaitent rendre leur logement plus économe et plus adapté à leur situation. Il propose notamment des outils d'évaluation de performance énergétique permettant de déterminer les travaux à entreprendre. En ce qui concerne la perte d'autonomie des personnes les plus fragiles, il est essentiel de rendre les logements plus fonctionnels et adaptés à leurs besoins spécifiques. Les sollicitations sont nombreuses,

"[...] En combattant la précarité énergétique et en rendant les logements plus fonctionnels pour les personnes fragiles, nous contribuons à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens de notre territoire. [...]"

ce qui montre bien le réel besoin d'accompagnement des habitants pour mener à bien leurs projets et les aider à obtenir les aides techniques, mais aussi toutes les subventions disponibles. La com' com', elle aussi, apporte un soutien financier direct aux ménages les plus modestes pour les aider à financer ces travaux. Le nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage pour la période 2023-2028 vient d'être signé conjointement par le préfet du Puy-de-Dôme, le président du Département, et le président de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce schéma vise à répondre aux besoins spécifiques des gens du voyage en matière de logement, d'insertion sociale et professionnelle, de scolarisation, de santé, ... Il prend en compte les diversités des situations des gens du voyage, qu'ils soient sédentaires, semi-sédentaires ou itinérants. Il vise à favoriser une meilleure intégration dans notre société, tout en respectant leurs modes de vie et leur culture. C'est vraiment très encourageant de voir qu'une solution a été trouvée pour les familles des gens du voyage en

situation d'itinérance de notre territoire. Le terrain temporaire d'accueil qui a été trouvé apporte une réponse concrète aux besoins de ces familles. Espérons que les travaux démarrent rapidement, après avoir réalisés les démarches administratives nécessaires qui sont toujours plus nombreuses, et que cette initiative serve de modèle et encourage d'autres actions similaires pour aider toutes les personnes en situation de vulnérabilité. Concernant l'habitat, depuis un an, un travail de réflexion important est mené pour en déterminer les actions. L'étude préalable à l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a mis en avant la nécessité de mettre l'accent sur la réhabilitation de l'habitat ancien en centres-bourgs. C'est d'autant plus important que la loi "Climat Résilience" va réduire les nouvelles surfaces constructibles ouvertes à l'urbanisation. Une des priorités de l'action intercommunale sera d'inciter et d'accélérer la rénovation de logements vacants des centres-bourgs pour proposer des logements répondant aux demandes. En incitant et en accélérant la rénovation de logements vacants des centres-bourgs, l'action de la com' com' contribue ainsi au développement durable de son territoire en favorisant la préservation du patrimoine, la mixité sociale et l'efficacité énergétique des logements.

Concernant la politique sportive, la communauté de communes a été labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Ce label doit être relayé sur le terrain par nos associations sportives, nombreuses et dynamiques, avec une offre très étoffée et ce, sur l'ensemble du territoire. Aussi, il s'agit de promouvoir de nouvelles pratiques sportives pour toutes les classes d'âge. Enfin, « Terre de Jeux 2024 » a vocation à renforcer le lien social avec un programme de manifestations qui va se déployer jusqu'aux Jeux olympiques. Des retransmissions télévisées auront lieu sur le territoire, des tournois entre communes seront

organisés et un village olympique, point d'orgue de ces manifestations, sera créé.

La commission Sport se réunira à nouveau cet automne pour enrichir le programme. Il y a aujourd'hui un consensus sur la nécessité de construire ce programme avec les associations locales; cela dans le but de déployer toutes ces manifestations et les partager au maximum, avec les habitants de notre territoire.

"[...] construire des bâtiments écoresponsables et réduire les coûts de fonctionnement [...]"



FRANÇOIS ROGUET, 7^{ème} vice-président

en charge du tourisme,
du patrimoine et de la culture

On ne rappelle jamais assez l'importance des arts dans notre vie sociale et personnelle. Je veux parler des arts visuels et du cinéma, des arts de l'écriture, de la musique, et aussi du spectacle vivant. Ce qui représente pour nous, l'enjeu principal de 2020-2026, c'est de réaffirmer l'intérêt et la richesse des possibilités de découvertes et de rencontres d'activités artistiques et culturelles sur notre territoire, notamment au travers de nos équipements intercommunaux – je pense bien sûr à nos deux médiathèques "têtes de réseau", au cinéma La Viouze, à la salle de spectacle La Passerelle – mais aussi grâce aux médiathèques-relais, aux initiatives associatives, et bien sûr aux deux écoles de musique.

"[...] réaffirmer l'intérêt et la richesse des possibilités de découvertes et de rencontres d'activités artistiques et culturelles sur notre territoire [...]"

En terme de tourisme, parlons concrètement ! Depuis 2020 de nombreuses actions ont été conduites sur les sites d'intérêt communautaire. Au Gour de Tazenat, deux parkings ont été créés et nous venons de réceptionner un bel équipement de signalétique touristique. Au viaduc des Fades, un vélorail a été créé avec grand succès et le réaménagement de la gare des Ancizes, point de départ et futur pôle touristique, est actuellement en phase d'étude de projet. A Château-Rocher, les études et le programme de phasage sont prêts : on attend les autorisations des Monuments Histo-

riques et les financements. Il faut citer aussi l'aménagement des parcours de randonnée.

Enfin, d'ici à 2026, plusieurs objectifs restent à atteindre. Dans le domaine culturel il s'agira d'amplifier les moyens de communication pour donner envie, encore plus, de profiter des offres, qui devront être diversifiées. Pour le tourisme, on doit réaffirmer la nécessité de finaliser les projets en cours, et mettre en œuvre tous les leviers pour y parvenir, et ainsi participer activement à la dynamique de développement du tourisme à l'échelle des Combrailles.

PASCAL CHARBONNEL, 8^{ème} vice-président

en charge de la restauration
collective et de l'agriculture

Nous avons connu un début de mandat soutenu. Si je devais ne citer que 3 des actions menées depuis 2020, je mentionnerais l'adaptabilité de nos services, pendant et à la sortie de la crise sanitaire, notamment en restauration collective. Ensuite, en termes d'écologie et d'énergie, l'aspect encore plus « responsable » de nos actions quotidiennes : augmentation d'approvisionnement durable et de qualité, lutte contre le gaspillage et réduction des déchets. Pour finir, je ne peux passer à côté de l'investissement de tous (élus et agents) permettant à ce service d'être en évolution constante.

Concernant le schéma de structuration collective, les différents projets prennent du temps et demandent beaucoup de réflexion.

Aujourd'hui, le projet de cuisine centrale sur la commune de Blot-l'Église se précise avec la rénovation du restaurant scolaire. Une première esquisse bâimentaire a été présentée en commission. En parallèle, les travaux du restaurant scolaire de Saint-Quintin-sur-Sioule ont repris.

Avec l'ouverture prochaine du nouvel EHPAD des Ancizes-Comps, les élus vont avoir une réflexion sur le devenir de l'ancien bâtiment. Une partie pourrait devenir une cuisine centrale spécialisée dans la production des repas pour les aînés du territoire. Aussi, une étude va être lancée sur le projet de construction d'une cuisine centrale supplémentaire afin d'implanter stratégiquement le bâtiment. Cette implantation doit tenir compte de la production et des livraisons sur les restaurants scolaires de Combronde, Beauregard-Vendon, Davayat, Yssac-la-Tourrette, Gimeaux, Prompsat et Teilhède.

"[...] être encore plus responsable dans nos actions quotidiennes : augmenter l'approvisionnement durable, lutter contre le gaspillage [...]"

BUDGET 2023

Surcoût lié à l'énergie



459 207 €
lié au surcoût
de l'énergie



165 420 €
d'économies,
grâce aux mesures
mises en place

Fonctionnement des services



31 352 000 €
pour l'ensemble des services et
équipements de Combrailles, Sioule
et Morge (Centre Intercommunal
d'Action Sociale compris).

Les recettes attendues

10 202 000 €
recettes usagers

10 169 000 €
fiscalité / impôts

1 677 000 €
excédent de
fonctionnement

7 638 000 €
subventions et
dotations de
fonctionnement

1 666 000 €
autres recettes

Les grands chiffres ●●●

Préparer l'avenir... ... par des études



21 638 € TTC
Réhabilitation du gym-
nase de Manzat - Maîtrise
d'oeuvre jusqu'au dossier de
consultation des entreprises



24 300 € TTC
Restauration collective
Phase 6 Blot-l'Église
Avant-Projet Définitif



38 000 € TTC
Concours architecte
Pôle Enfance-Jeunesse
Saint-Georges-de-Mons



119 392 € TTC
Pôle Enfance-Jeunesse
Beauregard-Vendon
Maîtrise d'oeuvre jusqu'au
dossier de consultation
des entreprises

Agir par des travaux



653 100 € TTC
Ombrière photovoltaïque
autoconsommation
Centre Aquatique



1 114 217 € TTC
Voirie communautaire



334 333 € TTC
Accueil des gens du voyage -
terrain temporaire d'accueil



237 935 € TTC
Sécurisation du viaduc des
Fades dans le cadre du
vélorail



43 136 € TTC
Centrale photovoltaïque
autoconsommation
La Passerelle



442 022 € TTC
Rénovation énergétique
du cinéma "La Viouze"



COMBRAILLES
Auvergne



Ici vous ne ferez rien
comme ailleurs



2023

www.tourisme-combrailles.fr